

LE JOUR

D'ALGERIE

Vot re q u o t i d i e n n a t i o n a l

Quatorzième année - N° 4213 - Lundi 3 juillet 2017 - Prix : 10 DA

BAC 2017

Les résultats connus fin juillet

Page 3

Clôture des deux sessions du Parlement

Sénateurs et députés en congé

Page 3

Retour de boomerang

Par Mohamed Habili

Le délai accordé au Qatar ayant expiré hier à minuit, sans qu'une seule des conditions posées par les quatre ait été satisfaite, ainsi d'ailleurs qu'il était à prévoir, on aurait tort de croire qu'il ne se passerait rien d'autre, en dehors de la rupture déjà effective des acteurs de ce drame sans précédent. Une chose est en effet certaine : les relations entre ces pays ne se rétabliraient pas avant longtemps. Si cela devait se produire, ce ne serait de toute façon pas pour qu'elles retrouvent la même configuration qu'au-paravant. Rien ne pourra faire que dans la région tout redevienne comme avant, que le Qatar se plie aux oukases qui lui sont signifiés sans ménagement, ou qu'il choisisse de leur opposer une résistance sans faille, quand bien même il jouirait de la compréhension ou même de la sympathie du reste du monde. La raison en est simple : si à terme il ne cède pas, cela veut dire qu'il porte atteinte au prestige des quatre, qu'il les affaiblit, qu'il les nargue, qu'il se les subordonne. Ni l'Arabie saoudite ni l'Egypte, pour ne parler que de ces deux-là, qui ne sont pas des quantités négligeables dans le monde arabe et musulman, ne seront disposées à pardonner l'offense qui leur sera ainsi faite. Bien au contraire, elles seront d'autant plus disposées à sévir à son encontre, à le placer sous tutelle. Et s'il cède, peut-être pas sur toute la ligne, mais du moins sur les points les plus emblématiques, comme celui qui a trait à la chaîne El Jazeera, alors c'en sera fini dans bien des domaines de sa souveraineté d'Etat indépendant.

Suite en page 3

Un fléau qui hante le sommeil des parents

Les enlèvements d'enfants se multiplient



Le rapt d'enfants est un fléau présent, continu, contre lequel une vigilance de tout moment doit être requise pour éviter de rallonger la liste des victimes. Une liste trop longue qui fait froid dans le dos, tant elle renseigne sur l'ampleur du mal.

Lire page 2

Préservation des lieux touristiques
Une caravane pour sensibiliser les estivants

Page 4



Evocation
Hommage au poète de La Casbah Himoud Brahimi

Page 13

Un fléau qui hante le sommeil des parents

Les enlèvements d'enfants se multiplient

■ Le rapt d'enfants est un fléau présent, continu, contre lequel une vigilance de tout moment doit être requise pour éviter de rallonger la liste des victimes. Une liste trop longue qui fait froid dans le dos, tant elle renseigne sur l'ampleur du mal.

Par Meriem Benchaouia

La triste nouvelle de la mort du petit Housseem vient plonger la population algérienne dans l'effroi et relancer le débat sur le phénomène du kidnapping d'enfants qui prend une ampleur inquiétante, notamment ces dernières années. En Algérie, ce n'est pas une exagération de dire que les parents ne dorment plus que d'un œil ! La raison première est la recrudescence des enlèvements d'enfants. Leur âge varie entre 3 et 11 ans, ces enfants portés disparus et dont les corps de certains ont été retrouvés sans vie. Le rapt d'enfants est un fléau présent, continu, contre lequel une vigilance de tout moment doit être requise pour éviter de rallonger la liste des victimes. Une liste trop longue qui fait froid dans le dos, tant elle

Médéa

Installation de la colonne mobile de lutte contre les feux de forêt

UNE COLONNE mobile de lutte contre les incendies de forêt et les feux de récoltes est opérationnelle depuis le 2 juillet à travers la wilaya de Médéa, dans le cadre du dispositif d'intervention estivale qui restera en vigueur jusqu'au mois d'octobre prochain, a annoncé dimanche la Protection civile. Une soixantaine d'officiers, sous-officiers et agents, issus des différentes unités d'intervention de la Protection civile de Médéa, appuyés par une équipe constituée de seize éléments, venue de la wilaya de Ghardaïa, forment cette colonne mobile qui sera déployée dans les zones de départ de feu, a-t-on indiqué de même source.

Cette colonne mobile est appelée à intervenir sur des sinistres situés aussi bien à l'intérieur du territoire de la wilaya qu'au niveau des wilayas limitrophes de Blida et Ain Defla, dans le cas où les moyens d'intervention de ces deux wilayas s'avèrent insuffisants pour faire face à de violents incendies, a-t-on ajouté.

Sept véhicules d'intervention et de lutte contre les incendies de forêt, ainsi que des camionnettes de différentes capacités, une ambulance et du matériel d'intervention adaptés sont mis à la disposition de cette colonne mobile qui pourra également compter, en cas de violents incendies, sur l'appui des différentes unités d'intervention légère de la Protection civile de la wilaya, a souligné la Protection civile.

M. O.

renseigne sur l'ampleur du mal. On nage dans le flou qui hante le sommeil des parents, lorsque vient le temps d'évaluer le nombre d'enlèvements d'enfants perpétrés annuellement. Maints acteurs se partagent les dossiers et n'établissent pas de compilation fiable. Les quelques statistiques ne sont rendues publiques qu'à l'occasion d'un drame. C'est ainsi que le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, avait indiqué en avril dernier que 15 enlèvements d'enfant avec homicide volontaire, agression sexuelle ou demande de rançon ont été enregistrés en 2015. Le ministre, qui a indiqué s'appuyer sur «des statistiques judiciaires exactes», a appelé à éviter l'alarmisme médiatique et à aborder le phénomène avec objectivité. Et pour cause, selon lui, «souvent des chiffres sont avancés sur des cas d'enlèvement alors qu'il s'avère après enquête de disparitions volontaires pour des motifs familiaux ou scolaires, ou d'accidents». En 2016, selon le président du réseau Nada, les services de sécurité ont enregistré plus de 220 tentatives d'enlèvement déjouées. Pour l'ensemble de l'année 2015, plus de 5 000 enfants ont été victimes de violences multiples, selon la DGSN. En outre, ce triste drame relance le débat sur les lois de la protection des enfants en Algérie ainsi que sur le renforcement des peines pénales à l'encontre des ravisseurs et des agresseurs. Ainsi, la société civile et les associations se mobilisent pour demander au gouvernement de renforcer les mesures de sécurité. Les voix s'élèvent au sein de



PHOTO: R.

la société pour réclamer l'application de la loi afin d'assurer une meilleure protection aux enfants en infligeant des sanctions modèles contre ces monstres humains sans foi ni loi. Devant l'urgence de la situation, le gouvernement algérien s'est engagé à mettre les moyens pour endiguer le phénomène de kidnapping. «L'Etat est déterminé à agir avec fermeté et rapidement», a-t-on laissé entendre. Par ailleurs, l'enfant Housseem Belkacemi, retrouvé mort dans une mare d'eau près de l'autoroute reliant Bousmail à Khemisti, a été identifié par sa famille. Retrouvé à la mi-journée de samedi suite à un appel sur le numéro vert de la Protection civile, le cadavre qui était dans un état de «non décomposition» et ne portant aucune trace d'agression physique, a été transféré par les ser-

vices de la Protection civile accompagnés de la Gendarmerie nationale à l'hôpital de Douéra (Alger) pour autopsie, a précisé la même source. Parallèlement, les investigations de la police scientifique relevant de la Gendarmerie nationale se poursuivaient sur les lieux où a été découvert le corps sans vie de l'enfant pour recueillir le maximum d'indices et de preuves permettant d'élucider cette affaire qui a suscité l'indignation de l'opinion publique. La victime, qui avait disparu depuis mercredi dernier, résidait à la Cité des neuf martyrs à Bousmail. Pour rappel, un véhicule, en lien avec l'affaire, avait été saisi vendredi dans un garage près du domicile familial grâce à la brigade cynotechnique qui a eu recours aux vêtements de l'enfant. Deux individus, suspectés d'implica-

tion dans la disparition du petit Housseem avaient été arrêtés sur instruction du procureur de la République près le tribunal de Koléa. Les services de la Gendarmerie nationale ont mobilisé des enquêteurs et des moyens techniques considérables dans le cadre de l'enquête judiciaire diligentée par la brigade d'investigation après le déclenchement du plan national Alerte rapt d'enfant. Les réseaux sociaux ont relayé rapidement la disparition de l'enfant juste après le signalement de la famille dans la soirée de mercredi. Le procureur de la République près le tribunal de Koléa devra animer une conférence de presse dans les prochaines heures pour expliquer les tenants et les aboutissants de cette affaire. M. B.

Expansion des incendies dans plusieurs wilayas

425 hectares ravagés durant les dernières 24 heures

Depuis le début de l'été, des incendies se sont déclarés dans plusieurs forêts du pays. Selon les estimations de la Direction générale des forêts (DGF), pas moins de 425 hectares de forêt auraient été décimés.

Depuis le début de l'été, l'Algérie a perdu des milliers d'hectares qui sont livrés aux feux. La hausse de la température est souvent liée aux incendies de forêt qui reviennent chaque année. Ces vagues de chaleur restent propices aux déclarations des feux de forêt qui mobilisent les services de la Protection civile, les forêts et les autorités locales, pour limiter les dégâts.

Le directeur général des forêts au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelfattah Abdelmalek, a indiqué hier, sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio nationale, qu'une superficie de 425 hectares d'arbres a été ravagée durant les 24 heures suite à une série de 16 incendies. Il a précisé que les wilayas les plus touchées sont Tipaza, Sidi Bel-Abbès, Khenchela, Tlemcen, Ain Defla, Oran, Tébessa et Tizi Ouzou.

Le week-end passé, plus de 100 hectares de végétation ont brûlé, dans la wilaya de Béjaïa en raison de la forte canicule qui accable la région depuis plusieurs jours.

L'ensemble de ces feux a détruit de la végétation et des vergers fruitiers ainsi que des ruchers, mais n'ont pas impacté les biens immobiliers des riverains, encore moins occasionnés des blessures, regrettant cependant que la mobilisation traditionnelle en pareille circonstance, n'ait pas été assez agissante, les secours de la Protection civile et des forêts ayant été quasiment seuls sur les sinistres. A Tichy, du reste, un fabricant de charbon a été impliqué dans le départ d'un feu dans la zone d'Ihammachene, dans le versant faisant face à l'hôtel des Hammadites, et qui valut l'incendie de huit hectares de végétation dont deux de chêneliège et un lot de ruchers. Dans la wilaya de Jijel, une superficie de 51 hectares d'arbres a été ravagée la semaine passée suite à une série de 16 incendies. Les régions forestières des communes Est de la wilaya, à l'instar d'Oued Yahia, Khedrouche, El Milia, Setara, Taher et Chakfa, connues par leur couvert forestier dense et leur caractère montagneux, ont été la cible des flammes coïncidant avec le début de la saison estivale caractérisée par des températures caniculaires, a souligné la même source. Dans la wilaya de Relizane, plus de 16,5 hectares

d'espaces boisés ont été endommagés par deux incendies, qui se sont déclarés dans les régions d'Ain Tarik et de Zemmoura (Relizane), selon la direction de la Protection civile de la wilaya. Le chef de bureau statistiques de cette direction, le capitaine Hamidi Belaziz, a fait savoir que les deux incendies ont été circonscrits mardi, indiquant que l'un d'eux s'est déclaré dimanche au lieu-dit «Ain Dalia» dans la forêt Tafernet à Ain Traik (90 km à l'est de Relizane) endommageant 15 ha. Le même jour, un autre feu a été enregistré au lieu-dit «Ouled Yahia Sidi Abdelaziz» dans la commune de Dar Benabdellah (Zemmoura) ravageant 1,5 ha de forêt. Les deux feux qui ont été maîtrisés en trois jours ont détruit des arbres de pin d'Alep, de cyprès, de pin et du maquis, en raison des conditions climatiques (canicule, vent) et de l'état du terrain accidenté. Par ailleurs, l'incendie qui s'est déclaré lundi après-midi à Chiffa, nord de Médéa, a été maîtrisé hier en fin de matinée, après 40 heures d'intenses efforts des équipes combinées de la direction des forêts et de la Protection civile, selon le responsable de la direction des forêts.

Louiza Ait Ramdane

Clôture des deux sessions du Parlement

Sénateurs et députés en congé

■ «Il n'y a rien à dire ou rajouter. Les données et les statistiques sont connues de tous. Le plan d'action du gouvernement est venu le rappeler à ceux qui continuent à n'y voir que du noir. Il est vrai que l'Algérie connaît certains problèmes et difficultés auxquels elle peut néanmoins faire face et dépasser pour peu que les Algériens s'unissent et retroussent leurs manches». Ce sont les propos tenus hier à Alger par Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, lors de la séance de clôture de la session ordinaire 2016-2017 du Sénat.

Par Lynda Naili

Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, estime que la session ordinaire 2016-2017 de son Conseil s'est déroulée dans un contexte politique «particulier» du fait des «nouveautés» et des «défis difficiles» auxquels a fait face le pays ces derniers mois. «Il n'y a rien à dire ou rajouter. Les données et les statistiques sont connues de tous. Le plan d'action du gouvernement est venu le rappeler à ceux qui continuent à n'y voir que du noir. Il est vrai que l'Algérie connaît certains problèmes et difficultés auxquels elle peut néanmoins faire face et dépasser pour peu que les Algériens s'unissent et retroussent leurs manches», a-t-il déclaré dans son allocution.

Ainsi, cette session 2016-2017 dans son volet politique Bensalah, présidant la cérémonie de clôture, la qualifiera d'«exceptionnelle» et «particulière». Evoquant les «nouveautés» et «les défis difficiles» auxquels a été confronté le pays ces derniers mois, il dira que cette session ordinaire de la chambre haute aura notamment vu le déroulement «avec succès» des élections législatives du mois de mai dernier qui ont ainsi permis le renouvellement de la composante de l'Assemblée populaire nationale (APN). Lesquelles



P/DOR

en exergue «le rôle de contrôle» effectué durant les dix mois d'activité de cette session ordinaire de son institution, sur l'action gouvernementale qui, dira-t-il, s'est traduit par un planning de questions orales et écrites destinées aux membres du gouvernement.

Saïd Bouhadja : Un bilan «très positif»

Par ailleurs, hier, la toute nouvelle Assemblée populaire nationale (APN) issue du scrutin législatif du 4 mai dernier, il a été également procédé à la clôture des travaux de sa session parlementaire 2016/2017. Ainsi, dans une allocution prononcée à cette occasion, Saïd Bouhadja a qualifié le bilan de cette session de «très positif, non seulement par rapport au nombre total des projets de loi adoptés mais également à la nature et à la qualité de ces lois». Rappelant à ce propos que la session parlementaire s'est tenue pour la première fois en une seule session en vertu de l'amendement constitutionnel de 2016 était «très positive», eu égard à la nature et à l'importance des lois adoptées.

A noter que la séance plénière présidée par Saïd Bouhadja, président de l'Assemblée, a vu la présence du Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune et des membres du gouvernement.

L. N.

élections se sont tenues «en temps assigné», dans «le calme et la transparence», a-t-il dit. En outre, l'autre «événement majeur» qu'aura connu cette session ordinaire 2016-2017 du Sénat, poursuivra Bensalah, est celui concernant l'adoption du plan d'action du gouvernement, présenté il y a quelques jours par Abdelmadjid Tebboune, Premier ministre. En somme, outre la révision de son règlement intérieur, l'agenda de cette session ordinaire du Sénat objet de clôture a été pour son président «plein» et «riche» tant elle aura eu à statuer sur différentes questions, notamment en termes de législations où plusieurs projets de loi ont été débattus et adoptés. Citant à ce propos, l'adoption de la loi de finances 2017, la loi du règlement budgétaire

2014, le rapport sur les évolutions financières et monétaires pour 2015 et les orientations pour 2016 présenté par le gouverneur de la Banque d'Algérie devant les membres du Sénat. En outre, Bensalah évoquera également l'adoption par sa chambre de textes relevant du secteur de la justice à l'instar de celui relatif à la composante du Conseil national des droits de l'Homme. Au plan économique, le président du Conseil de la nation évoquera notamment la loi d'orientation sur le développement des PME (petite et moyenne entreprise). S'agissant du volet social, le Conseil aura notamment eu à statuer sur la nouvelle loi sur la retraite. Une loi rappellera Bensalah, «édictee par les difficultés financières de la caisse nationale de retraite».

Par ailleurs, Bensalah mettra

BAC 2017

Les résultats connus fin juillet

Les résultats du Baccalauréat session 2017, dont l'annonce était initialement prévue pour le 15 juillet, seront connus à la fin de ce mois, a annoncé dimanche à Alger, le ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit.

«Les résultats du baccalauréat seront connus fin juillet», a-t-elle déclaré en marge de la clôture de la session ordinaire du Conseil de la nation pour l'année 2016-2017, précisant que le retrait des convocations pour la session spéciale du baccalauréat se fera à partir du 4 juillet.

«Nous nous penchons à organiser la session exceptionnelle du Bac qui aura lieu du 13 au 18 juillet de la même façon que celle de juin. Cela fait partie de l'instruction», a-t-elle déclaré. Au total 104 036 candidats sont concernés par cette session. Ils seront

répartis sur les 299 centres d'examen mis à leur disposition à travers le territoire national, sachant que 10 082 de ces candidats sont scolarisés et 93 954 autres libres.

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune avait déclaré, vendredi dernier à l'Assemblée populaire nationale, l'organisation sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, d'une session spéciale du baccalauréat pour les élèves ayant été exclus de la dernière session pour cause de retard.

ONEC: le retrait des convocations pour les candidats à partir du 4 juillet

Le retrait des convocations pour les 104 036 candidats concernés par le baccalau-

réat partiel 2017 aura lieu du 4 au 18 juillet à partir du site internet de l'Office national des examens et concours (ONEC), a annoncé dimanche l'office.

La procédure de retrait des convocations pour cette session spéciale du Bac 2017 se fera à travers l'introduction des mêmes noms d'utilisateurs et des mots de passe des candidats utilisés lors de la session ordinaire, ayant eu lieu du 11 au 15 juin dernier, a précisé l'ONEC dont le site est <http://bac.onec.dz>.

L'ONEC invite les candidats désireux de se renseigner davantage sur les modalités du prochain examen à se rapprocher des directions de l'éducation nationale dont ils relèvent ou des antennes régionales de l'office.

Safy T.

Sommet de l'UA

Tebboune représente Bouteflika

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de représentant du président de la République Abdelaziz Bouteflika, présidera la délégation algérienne aux travaux de la 29^e session de la Conférence des chefs d'Etat et

de gouvernement de l'Union africaine (UA), qui se tiendra les 3 et 4 juillet 2017 à Addis-Abeba (Éthiopie), indique dimanche un communiqué des services du Premier ministre.

Au cours du dernier Sommet de l'Union africaine de janvier

2017, le Président Bouteflika a été désigné par ses pairs en tant que Coordinateur de l'UA pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, rappelle la même source.

Dans ce cadre, le Premier ministre présentera, au nom du

président de la République, «un memorandum sur la stratégie africaine en matière de lutte contre le terrorisme qui devra servir de feuille de route pour l'ensemble des efforts de l'Organisation continentale dans le cadre de la lutte contre le ter-

rorisme», précise le communiqué.

En marge de cette session, M. Tebboune aura des entretiens avec plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement participant au Sommet.

K. L.

LA QUESTION DU JOUR

Retour de boomerang

Suite de la page une

Le Qatar tel qu'il s'est fait connaître ces dernières années aura cessé d'exister. Toutefois, ce n'est pas à cela qu'il faut s'attendre dans un premier temps. Des étapes intermédiaires prendront sans doute place d'ici à ce que la crise atteigne son point culminant, encore qu'elle soit du genre à y tendre rapidement, à supposer que ce ne soit pas le cas dès son commencement. Il y a encore peu, le régime le plus menacé dans le monde arabe c'était le régime syrien, même si pour l'heure il l'est nettement moins qu'il y a deux ou trois ans. En quelques jours seulement, ce titre peu enviable a changé de titulaire : c'est désormais le régime qatari qui risque le plus de s'effondrer, mais il est vrai dans des circonstances qui n'ont rien à voir avec celles qui prévalent en Syrie. Personne n'aurait pu imaginer ces circonstances mêmes. Il était en revanche prévisible que les pays arabes qui ont le plus fait pour faire tomber le régime syrien connaissent un certain retour de bâton s'ils ne parvenaient pas à leur fin. A cet égard, l'Arabie saoudite et le Qatar étaient jusqu'à tout récemment en quelque sorte sur un pied d'égalité, vu qu'ils se sont également impliqués en Syrie. Si finalement c'est à lui seul qu'il est revenu de subir les conséquences de leurs menées communes en Syrie, c'est parce que d'une part l'Arabie saoudite est tout de même d'une autre dimension que lui, et que de l'autre elle a su se ménager l'alliance de l'autre grande puissance arabe, qui est l'Égypte. C'est que le petit Qatar ne voulait pas seulement faire tomber le régime syrien, il prétendait aussi renverser le régime égyptien, en attendant de faire subir le même sort à qui bon lui semblait des autres régimes arabes. Une ambition aussi démesurée, pareille hubris ne pouvait pas ne pas le désigner comme l'unique destination du boomerang sur son retour après avoir manqué sa cible.

M. H.

Préservation des lieux touristiques

Une caravane pour sensibiliser les estivants

■ Une caravane sillonnera les plages oranaises, entre le 13 juillet et le 19 août prochains, pour sensibiliser les estivants sur l'importance de préserver les lieux touristiques, ont annoncé, hier, des initiateurs de cette action.

Par Fadel N.

Organisée par le concours des directions de l'environnement, de l'éducation, de la jeunesse et des sports, avec la collaboration des services de la Sûreté de wilaya, de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile, cette caravane touchera six plages, a indiqué le coordinateur des clubs verts au niveau de la direction de l'éducation, Mohamed Guenoun.

Une vingtaine d'associations, à l'instar de «Phénicia», «Les amis de la mer», «Santé Sidi Houari», «R20», «Oxygène et vie», «Femme rurale», prendront part à cette caravane, dont le coup d'envoi est prévu le 13 juillet au niveau de la pêcherie d'Oran.

Le programme de sensibilisation englobe plusieurs activités : des expositions sur divers thèmes environnementaux, des ateliers de dessin pour enfants, des pièces théâtrales, des stands et distribution de dépliants pour sensibiliser sur certains thèmes comme le tri sélectif, la prévention routière, la pollution des fonds marins, etc.

«L'objectif principal de la caravane reste la sensibilisation des estivants sur l'importance de préserver les plages et les lieux touristiques en général et de s'abstenir de les polluer», a encore souligné M. Guenoun

L'ONG «R20 Med» organise un forum sur la gestion durable des

déchets

L'ONG «R20 Med» organise aujourd'hui à la maison des jeunes du quartier El Barki (Oran) un forum des jeunes sur le thème : «Gestion durable des déchets : objectif zéro déchet», a-t-on appris des organisateurs.

Ce forum, mis sur pied en partenariat avec les associations partenaires – «Wouroud El Hayat» et «Santé Sidi El Houari» – verra la participation des représentants locaux du secteur de l'éducation et des APC d'Oran, de Bir El Djir et de Sidi Chahmi. Il ciblera plus de 150 participants, a-t-on indiqué.

Selon les organisateurs, le forum sera une opportunité pour exposer les principaux résultats obtenus dans la mise en œuvre, depuis 2015, du projet «Éducation citoyenne au tri sélectif à la source des déchets ménagers», de rendre visible l'implication des personnes formées et de présenter les recommandations et perspectives pour



PND.R.

la pérennité du projet dès la prochaine rentrée sociale, en coopération étroite avec le secteur de l'éducation et les collectivités locales.

Dans le cadre de ce projet, une dizaine de sessions de formation ont été organisées au profit des lycéens et de leurs enseignants, un intense travail de proximité a aussi été mené par des bénévoles, en plus de

diverses activités d'animation au niveau des places publiques et les établissements scolaires dans les trois quartiers ciblés par le projet. D'autre part, le projet a permis d'informer le large public, en particulier les jeunes, sur les bénéfices des bonnes pratiques de tri sélectif des déchets pour leur valorisation par le recyclage et ainsi réduire les quantités à enfouir au niveau du centre d'en-

fouissement technique (CET) de Hassi Bounif, soit plus de 1 700 tonnes de déchets par jour, ont précisé les organisateurs.

Les activités développées dans le cadre du projet ont contribué à préparer les citoyens à lancer le tri sélectif dans les trois quartiers-pilotes Hai-Essabah, Ibn-Sina et Sidi-el-Houari.

F. N./APS

Gaïd Salah :

La révolution algérienne, «une vraie école» pour former les hommes

La révolution algérienne a constitué «une vraie école qui forgeait des hommes imposants, déterminés et convaincus», a affirmé, hier à Cherchell (Tipaza), le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale et chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaïd Salah, en visite à l'Académie militaire de Cherchell Houari-Boumediene, recommandant aux générations de l'indépendance à en être «grandement fiers».

Après la cérémonie d'accueil, M. Gaïd Salah a présidé une réunion avec les cadres, enseignants et élèves de l'Académie, où il a prononcé une allocution d'orientation, suivie via visioconférence, par les éléments de toutes les unités de l'ANP.

«La glorieuse révolution libératrice de laquelle vous, générations de l'indépendance et futurs cadres, devez être grandement fiers, constituait une vraie école qui forgeait des hommes imposants, déterminés et convaincus que la fin de tout colonisateur est la défaite et la décadence, et qu'Allah procure



la victoire contre les ennemis et que la patrie triomphera», a déclaré le général de corps d'armée. «Tels sont les véritables facteurs de réussite de la Révolution de votre peuple et la source de sa force et de son triomphe contre son ennemi colonisateur haineux, discriminatoire et tyrannique. De ces facteurs aussi puise, aujourd'hui, l'ANP digne héritière de l'Armée de libération nationale tous les éléments de sa force, de son développement escompté, et ambitionne avec le soutien et les orientations du président de la

République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à réunir tous les facteurs de réussite conformes aux nobles principes et valeurs nationaux», a-t-il ajouté.

L'Académie militaire de Cherchell «est considérée parmi les multiples facteurs qui constituent, au sein de l'ANP, des piliers et des éléments permettant l'acquisition de la force omnipotente. Sa réputation a dépassé les frontières du pays, et a acquis une bonne renommée aux niveaux national, régional, voire même international, grâce à la qualité des enseignements académiques de haut niveau dispensés aux élèves et aux promotions sortantes, qui ont, à leur tour, atteint les rangs d'élite et d'avant-garde par leur compétence, savoir-faire et aptitudes, et également par l'imprégnation de toutes les valeurs de patriotisme, de dévouement à l'Algérie et au serment de nos vaillants chouchouhada», a tenu à relever le vice-ministre de la Défense nationale, avant de noter : «Et c'est vraiment un serment solennel, si vous saviez». T. G.

Service des urgences du CHU de Béjaïa

Le wali mécontent

Avant effectué une visite inopinée au CHU Khellil-Amrane, le wali de Béjaïa a piqué une colère noire. Il n'a pas manqué d'interpeller directement les responsables de l'institution hospitalière sur le laisser-aller constaté sur place. Il a carrément rappelé à l'ordre des responsables, nous dit-on, à qui il a demandé des explications au sujet de la fermeture des salles au niveau du service des urgences. «Nous ne sommes pas au Cambodge», s'est insurgé le wali de Béjaïa à l'adresse des responsables du service des urgences. Le chef de l'Exécutif n'a pas manqué de demander

des comptes en ce qui concerne le service des urgences où «il a constaté les mauvaises conditions d'accueil et de prise en charge des malades», ajoute-t-on. Des malades attendaient une prise charge pendant plusieurs heures et d'autres pendant plusieurs jours, a constaté le premier responsable. Afin de mettre fin à cette situation catastrophique, très préjudiciable aux malades qui souffrent doublement, le premier responsables de la wilaya a décidé de convoquer une réunion juste après cette visite d'inspection avec tous les responsables concernés, notamment le directeur de

la santé, le directeur et les chefs des services du CHU. «Le wali a instruit les responsables en question afin de mettre fin à l'anarchie qui règne au niveau de ce service et ordonné le redéploiement des espaces non inutilisés de l'hôpital». Il également a donné ordre d'y installer «des lits supplémentaires au profit des malades admis au service des urgences». Une instruction ferme a été également donnée au directeur de la santé afin d'achever les travaux du projet d'extension de l'établissement de santé «Mère et Enfant», dans un délai ne dépassant pas le mois de juillet 2017. A noter qu'un mala-

de a dû attendre deux années pour se faire opérer d'une cataracte, a-t-on appris il y a quelques semaines. Le retard est justifié par une panne technique et son médecin ne cessait de le renvoyer à chaque fois qu'il se présentait pour se renseigner s'il était programmé ou pas. Il a fallu faire des mains et des pieds pour qu'il soit enfin pris en charge. Pas moins que le mois précédent, le patient en question s'est présenté mais on l'avait informé que son médecin était en voyage en France. A Sidi-Aïch, le service d'ophtalmologie a suspendu toutes les interventions de la cataracte. Nous

avons appris que le wali a saisi le ministère de la Santé et ceux concernés par la réalisation du CHU afin de décaler le projet tant attendu par la population de la région. Il s'agit du dégel du projet de réalisation d'un centre anticancer, qui, pour rappel, était inscrit au profit de la wilaya de Béjaïa mais gelé après une tergiversation dans son lancement. Ce projet a été débloqué, avait indiqué la cellule de communication de la wilaya dans un communiqué de presse il y a moins de deux mois.

Hocine Cherfa

Coopération algéro-américaine

L'ambassadeur d'Algérie plaide pour un partenariat gagnant-gagnant

■ L'ambassadeur d'Algérie à Washington, Madjid Bouguerra, a plaidé en Virginie, devant la communauté d'affaires américaine, pour un partenariat algéro-américain gagnant-gagnant, favorisant le développement des projets de production et l'exportation.

Par Salem K.

«**N**ous voulons des situations gagnant-gagnant», a déclaré l'ambassadeur lors d'une rencontre en Virginie avec la communauté d'affaires américaine, organisée par le Conseil d'affaires algéro-américain (USABC) et le groupe américain Spectrum, en préparation d'une mission d'hommes d'affaires américains en Algérie prévue en octobre. La rencontre a été l'occasion pour la partie algérienne de présenter les potentialités et les opportunités d'une coopération bilatérale plus active et plus dynamique en rappelant le partenariat stratégique liant les deux pays dans plusieurs domaines. «Sous le leadership du président Abdelaziz Bouteflika, l'Algérie offre aujourd'hui une image de stabilité et de sécurité», a souligné l'ambassadeur en exposant les atouts qui distinguent l'Algérie comme une destination

de choix qui garantit une sécurité pleine et entière à l'investissement étranger. Rappelant l'étendue du partenariat entre les deux pays, le diplomate a souligné que les relations entre Alger et Washington ont «atteint un niveau élevé de satisfaction», mettant en exergue les liens politiques et historiques qu'entretiennent les deux pays depuis fort longtemps. «Aujourd'hui nous tirons avantage des mécanismes permanents qui guident le développement de nos relations dans tous les domaines, à l'instar du dialogue stratégique, dont la quatrième session se réunira prochainement à Alger», a ajouté M. Bouguerra. L'ambassadeur a mis l'accent, au cours de son exposé, sur la position géographique de l'Algérie, située à proximité des grands marchés européens et africains qui lui permettent de jouer un rôle de passerelle économique et commerciale entre les deux continents. Evoquant la situation financière du pays, le diplomate

a tenu à préciser qu'en dépit de la baisse des cours de pétrole qui a privé le pays de près de 50% de ses revenus, l'Algérie a réussi à faire face au choc pétrolier grâce à une gestion judicieuse de ses ressources financières. Malgré le contexte baissier des cours de pétrole, l'Algérie a décidé de maintenir son système d'affectation de ressources en consacrant près de 40% de ses dépenses aux investissements publics et 20% au développement et au bien-être des populations. Ces actions sont menées en parallèle avec d'autres efforts déployés pour «rationaliser la dépense publique et lutter contre le gaspillage et toutes les formes de corruption», a-t-il dit. Ces efforts se sont soldés par un maintien d'une croissance respectable de 3,6% en 2016, qui, faut-il le souligner, a été enregistrée dans un contexte baissier des revenus pétroliers, a-t-il signalé. M. Bouguerra est revenu sur les principales incitations économiques et fiscales offertes



aux investisseurs étrangers dans le cadre du nouveau code de l'investissement, en détaillant les opportunités de partenariat dans des secteurs prometteurs tels que l'énergie, la pétrochimie, l'agriculture, l'industrie et les

mines ainsi que les énergies renouvelables. S'adressant aux hommes d'affaires américains présents à cette rencontre, M. Bouguerra a indiqué que le gouvernement était déterminé à mettre en place d'autres incitations à l'investissement en plus de celles qui sont en vigueur pour continuer à attirer les grandes entreprises et les PME. La rencontre a constitué l'occasion pour les représentants de trois compagnies américaines de présenter leurs expériences d'investissements en Algérie. Il s'agit du consortium Américan International Agriculture Group (AIAG), de Varian Mediacal Systems et Dupont qui seront également parmi les entreprises devant effectuer le déplacement à Alger en octobre. Les porteurs de projets américains devraient rencontrer, lors de leur séjour à Alger, les responsables des ministères de l'Énergie, de l'Industrie, de l'Agriculture et de la Santé, selon Ismael Chikhoune, président d'USABC. D'autres rencontres sont également prévues avec les responsables du groupe Sonatrach et le Forum des chefs d'entreprises. S. K./APS

Port commercial centre d'El Hamdania à Cherchell

Le gouvernement attaché au projet

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a réitéré à Tipaza l'attachement du gouvernement à la réalisation du projet du port commercial centre d'El Hamdania (Cherchell), conformément aux orientations du Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune. «Le Premier ministre a mis l'accent, lors de la présentation du plan d'action du gouvernement devant le Parlement, sur l'attachement des autorités publiques à la réalisation de ce projet économique, stratégique et vital pour la région de la Méditerranée», a précisé le ministre dans une déclaration en marge d'une cérémonie de sortie d'officiers de la Marine à Bousmaïl. Considéré comme l'un des plus grands projets en Algérie, ce port destiné au transport de marchandises est appelé à être un pôle de développement économique d'importance, après son raccordement aux réseaux ferroviaire et aux autoroutes, l'habilitant ainsi aux échanges commerciaux avec l'Afrique.

En vertu d'un protocole d'entente conclu le 17 janvier 2016, le méga-port sera construit par une société de droit algérien composée du Groupe public des services portuaires et de deux compagnies chinoises CSCEC (China state construction corporation) et CHEC (China harbour engineering company). Estimé à 3,3 milliards de dollars, cette infrastructure portuaire sera financée dans le cadre d'un crédit chinois à long terme. Le futur port d'El Hamdania sera réalisé dans un délai de sept ans mais sera progressivement mis en service dans quatre ans avec l'entrée d'une compagnie chinoise, Shanghai Ports, qui assurera son exploitation, avait déclaré le directeur des ports au ministère des Transports lors de la signature. Avec 20 mètres de tirant d'eau (hauteur de la partie immergée d'un bateau), ce port en eau profonde sera réalisé non seulement pour le commerce national par voie maritime, mais aussi en tant que «hub» pour les échanges

au niveau régional. A cet effet, il disposera de 23 quais d'une capacité de traitement de 6,5 millions de conteneurs et de 25,7 millions de tonnes/an de marchandises. Le port d'El Hamdania sera aussi un pôle de développement industriel, relié aux réseaux ferroviaire et autoroutier et bénéficiant, dans sa proximité immédiate, de deux sites totalisant 2 000 hectares destinés à accueillir des projets industriels. Lors du Conseil des ministres tenu en décembre 2016, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait chargé le gouvernement de réaliser ce projet dans le cadre d'un partenariat associatif, selon la règle 51/49%, des entreprises algériennes publiques et privées et «un partenaire étranger de renom, capable de contribuer au financement de cette réalisation et à sa gestion future», rappelle-t-on.

Safia T./Agences

Commerce

Le Japon et l'UE proches d'un accord de libre-échange

Le Japon et l'Union européenne sont près de parvenir, après des années de négociations, à un ambitieux accord de libre-échange, à contre-courant des tendances protectionnistes, a déclaré à Tokyo le commissaire européen au Commerce. «Nous y sommes presque», a lancé samedi Cecilia Malström avant de reprendre l'avion à l'issue de deux jours de consulta-

tions décisives au Japon, après 18 tours de négociations marathon, officiellement lancées fin mars 2013. La commissaire suédoise, qui était accompagnée dans l'archipel par le commissaire à l'Agriculture, Phil Hogan, s'est dite «convaincue» que dirigeants japonais et européens parviendront à s'accorder le 6 juillet sur un projet en marge du sommet du G20 prévu la semaine

prochaine en Allemagne avant une conclusion définitive de l'accord d'ici la fin de l'automne. «Le projet que nous espérons conclure la semaine prochaine abolira presque tous les droits de douane entre nous et ceci représente beaucoup d'argent, des milliards en fait», a déclaré la commissaire, disant espérer un triplement des exportations agricoles européennes

vers le Japon. «Cela a une importance économique énorme. Cela envoie également un signal fort au reste du monde sur le fait que l'Union européenne et le Japon croient dans le libre-échange et pensent qu'on ne devrait pas construire des murs ou accroître le protectionnisme», a-t-elle déclaré dans une apparente allusion à la politique du président américain Donald Trump. Le

Jefta (Japan-EU free trade agreement) couvrirait près d'un tiers du produit intérieur brut mondial et 36,8% des échanges commerciaux. Si l'UE est le troisième client commercial du Japon, ce dernier n'arrive qu'en sixième position pour le Vieux Continent qui cherche, via cet accord, à doper ses exportations vers l'Archipel.

R. E.

Chlef

Plus de six millions d'estivants attendus sur les plages

■ Plus de six millions d'estivants sont attendus, durant cette saison estivale 2017, sur les plages de la wilaya de Chlef, a-t-on appris du directeur du tourisme.

Par Lydia O.

Les 26 plages de la wilaya autorisées à la baignade s'attendent, cette année, à l'accueil d'un flux de plus de six millions d'estivants, contre près de cinq millions accueillis, durant l'été 2016 a indiqué Abdelhakim Tidji, en marge de l'ouverture officielle de la saison estivale 2017. Il a expliqué cette hausse attendue dans le flux d'estivant par une amélioration survenue dans les prestations touristiques au niveau des plages, notamment en matière d'AEP et de restauration, parallèlement à la gratuité de leur accès. Après avoir donné le coup d'envoi de cette saison estivale 2017, à la plage Marina de Ténès, le wali de Chlef Faouzi Ben Hocine a lancé un appel à

tous les acteurs concernés en vue d'assurer la réussite de cette saison, en réunissant toutes les conditions propices à un bon séjour, aux visiteurs de la wilaya. Selon les informations fournies, sur place, les services concernés de la wilaya ont déjà procédé, dans ce sens, à l'ouverture de nombreux accès vers les plages, à l'instar du parcours des sables d'or et de la plage Boucheghal, au moment où deux entreprises ont été désignées pour la collecte des ordures et la sensibilisation des estivants sur la préservation de l'environnement marin. L'opportunité a donné lieu à l'animation de nombreuses exhibitions folkloriques et sportives, en plus d'une exposition, ayant réuni tous les secteurs concernés (tourisme et artisanat, jeu-



nesse et sports, environnement). Les citoyens présents à la plage Marina ont fortement apprécié ces activités, qui participent, selon M^{me} Naira, à la préservation du patrimoine culturel local et sa

promotion auprès des visiteurs des autres wilayas. D'une longueur de 129 km, le littoral de Chlef compte 31 plages, dont 26 autorisées à la baignade, au moment où la région accuse un

déficit en matière de structures hôtelières comparativement au grand nombre d'estivants y affluant chaque année. La wilaya compte en tout et pour tout quatre hôtels dont trois à Ténès et le quatrième à Beni Houa, est-il déploré à la direction du tourisme.

L. O./APS

Tissemsilt

Deux tonnes de poissons périssent au barrage de Bougara

Deux tonnes de poissons ont péri durant la période de 22 au 25 juin en cours au barrage de Bougara (Tissemsilt), a-t-on appris du chef de la station de la pêche et des ressources halieutiques. Ahmed Zahaf a indiqué que la station a enregistré, la mort d'environ 2 tonnes de barbus au barrage de Bougara par manque d'oxygène dissous en raison de la canicule. La mauvaise qualité de l'eau dans cet ouvrage hydrique serait également à l'origine de cette hécatombe, selon la même source qui a souligné que les poissons échoués ont été évacués, chaulés et enterrés dans un endroit isolé, avec la contri-

bution de l'Entreprise d'amélioration urbaine de la ville Tissemsilt «Wanchariss net», l'unité de l'Office national d'assainissement (ONA), la direction de la protection civile et l'unité de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT). Sitôt le phénomène enregistré, une cellule composée de représentants des directions de l'environnement et des ressources hydriques et de la station de la pêche et des ressources halieutiques et des services communaux a été constituée pour contrôler l'eau du barrage et prélever des échantillons des poissons pour analyse au niveau de deux laboratoires relevant des

ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Pour désengorger le barrage de Bougara, il sera procédé à une opération de pêche préventive avec la participation de pêcheurs de la wilaya et d'autres wilayas, a fait savoir M. Zahaf. Le barrage précité avait enregistré, en août 2016, la mort de quantités considérables de poissons pour manque d'oxygène à cause de la canicule, de la croissance effrénée et de la pollution par les eaux usées de l'oued Boukaala, a-t-on rappelé.

Hatem D./Agences

Constantine Distribution aujourd'hui de 500 logements publics locatifs

UN QUOTA de plus de cent logements de type public locatif (LPL) sera distribué aujourd'hui à Constantine, a-t-on appris auprès de responsables de la wilaya. Ce quota fait partie d'un lot de 1 300 unités à caractère social que les autorités locales se sont engagées à distribuer juste après l'Aïd El Fitr, a-t-on souligné de même source, affirmant que toutes les dispositions nécessaires ont été prévues pour permettre le déroulement de cette opération dans les meilleures conditions. Cette opération de distribution de logements sociaux concernera les familles de la ville de Constantine évoluant dans des conditions précaires, a-t-on encore souligné, précisant que les bénéficiaires seront relogés dans des habitations dotées de toutes les commodités nécessaires implantées à la ville Ali Mendjeli, à l'unité de voisinage (UV) 20. Près de 700 LPL ont été distribués fin juin dernier dans les communes de Zighoud Youcef et Ain Abid, a-t-on rappelé, faisant part de l'importance de ces opérations dans la résorption de la crise du logement dans la wilaya de Constantine. Depuis 2013 jusqu'à présent, environ 14 000 LPL ont été distribués à Constantine, a-t-on encore rap-

R. R.

Annaba

Réservation de 65 bus pour renforcer le transport des estivants

De nouvelles lignes de transport urbain et semi-urbain ont été ouvertes et 65 bus ont été réservés pour renforcer le transport des estivants en direction des plages de la bande littorale de la ville d'Annaba, durant l'actuelle saison estivale, a-t-on appris auprès de responsables locaux de la direction des Transports. Cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures prises par la direction des

Transports et la commission communale des transports pour accompagner les estivants et faciliter leurs déplacements vers les plages et les lieux de distraction jusqu'à des heures tardives du soir, a souligné la même source. Le renforcement des lignes de transport urbain vers les plages Fellah Rachid, Rizi Omar, et Ain Achir, entre autres, et l'aménagement de parkings à travers les plages de la wilaya figurent parmi les principales actions entre-

prises dans ce sens, selon les services de la direction des transports. Le plan de transport urbain de l'actuelle saison estivale a prévu la réservation de six bus supplémentaires dépendant de l'entreprise de transport urbain et semi-urbain pour faciliter le déplacement des estivants en direction du téléphérique, leur permettant ainsi de se rendre aux communes de Annaba et Seraidi en plus de l'ouverture d'une ligne pour transporter les estivants vers le parc

d'attraction à Sidi Achour. Le plan de transport spécial saison estivale comprend également l'ouverture d'une nouvelle ligne entre la ville d'Annaba et l'aéroport Rabah- Bitat pour faciliter les déplacements des voyageurs, en particulier la communauté algérienne établie à l'étranger, a-t-on indiqué. Deux bus ont été affectés pour cette nouvelle ligne dont le point de départ se trouve à proximité du port.

N. F.

Mila

Production record de 606 000 qx d'ail

La wilaya de Mila a enregistré une production record de 606 000 quintaux (qx) d'ail, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Belkacem Bendridi. Cette production représente 12 000 quintaux de plus que la récolte de 594 000 quintaux initialement annoncée par les prévisions de production des régions de Teleghma, Oued El Athmania et Chelghoum Laïd, selon la même source. Récolté durant la période allant de mai à juin,

cette production dont la moyenne à l'hectare est de 563 quintaux a été obtenue sur 1 077 hectares dont 1 017 hectares réservés à l'ail vert et 60 hectares à l'ail sec qui servira de semence pour la saison prochaine, a ajouté M. Bendridi. Cette récolte a été commercialisée directement à partir des zones de production ou du marché de gros d'ail de Teleghma. Connue également pour sa production de pomme de terre, de carottes et d'autres

légumes, la région devra renforcer ses capacités de production après la mise en phase d'exploitation de la première tranche de 1 100 hectares du périmètre d'irrigation sur un total de 4 447 hectares. Les agriculteurs de la région d'Oued El Athmania ont bénéficié au cours des derniers mois d'une autorisation d'urgence d'irrigation à partir du barrage de Grouz (45 millions m³) accordée par le wali de Mila, est-il rappelé.

M. H./APS



Exploitation illégale des ressources du Sahara occidental

Une affaire britannique devant la CJUE le 6 septembre

■ La requête déposée par l'organisation britannique Campagne pour le Sahara occidental (WSCUK) devant la haute cour de l'Angleterre sur les importations illégales de produits sahraouis vers le Royaume-Uni par le biais des accords commerciaux avec le Maroc sera examinée par la Cour de justice de l'Union européenne, ont indiqué les avocats de l'ONG.

Par Amel D.

« **L'**action intentée devant la justice par WSCUK contre le ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (DEFRA) et le Département royal des revenus des taxes (HMRC) concernant les accords commerciaux avec le Maroc sera examinée à la CJUE le 6 septembre 2017», a indiqué le Cabinet d'avocats Leigh Day agissant pour le compte de l'ONG, dans un communiqué reçu par la représentation du Front Polisario à Londres. WSCUK avait intenté une affaire en justice devant la haute Cour britannique contre les deux départements début 2015 après avoir constaté que le Royaume-Uni autorisait l'importation illégale de produits provenant du Sahara occidental, en vertu d'un accord commercial avec le Maroc. La haute Cour britannique avait statué en octobre 2015 que l'affaire devait être entendue devant la Cour européenne. Dans des lettres adressées au DEFRA et au HMRC, le cabinet d'avocats Leigh Day affirme que «la souveraineté marocaine ne s'étend pas



au territoire du Sahara occidental ni à la mer territoriale adjacente. Par conséquent les biens et produits fabriqués au Sahara occidental ne devraient pas être traités comme originaires du Maroc pour l'application de tarifs préférentiels ou autres avantages conférés par l'accord d'association». «Il en est de même pour les quotas de pêche alloués dans les mers situées au large des côtes du Sahara occidental», précise le cabinet d'avocats britanniques. «Les entreprises britanniques ne devraient pas exploiter les ressources natu-

relles d'un territoire occupé en vertu d'un accord dans lequel les peuples occupés ne sont pas partie. Le faire compromettrait le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et reconnaîtrait comme licite une situation qui est contraire au droit international», ont expliqué les avocats. Dans l'arrêt de la Haute Cour rendu le 20 octobre 2015, le juge Blake avait signalé «une erreur manifeste commise par la Commission dans la compréhension et l'application du droit international à ces accords». Il avait attiré l'attention sur «les alléga-

tions d'atteintes graves aux droits de l'homme commises par les autorités marocaines» contre le peuple du Sahara Occidental. Le président de WSCUK, John Gurr, a déclaré qu'«il est temps que le tribunal reconsidère la légalité du commerce britannique avec le Sahara occidental». «Les injustices que les Sahraouis ont subies pendant plus de 40 ans d'occupation par les forces marocaines ont été aggravées par le refus de la communauté internationale d'appliquer le droit international», a-t-il affirmé. M. Gurr a relevé qu'au-

«cun pays ne reconnaît la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, ajoutant que les accords commerciaux de l'Union européenne avec le Maroc, qui s'appliquent au Royaume-Uni, ne peuvent être appliqués aux ressources du Sahara occidental. Rosa Curling, du cabinet d'avocats Leigh Day, s'est dit «ravi» pour ses clients que la CJUE ait décidé d'examiner l'affaire. «Cela démontre l'importance et la justesse de l'affaire», a estimé l'avocate. Elle a affirmé qu'il existait «des preuves évidentes que le Maroc a exporté illégalement vers le Royaume-Uni, des marchandises provenant des terres et de la mer qu'il occupe au Sahara occidental». WSCUK est une ONG britannique créée en 1984 dans le but de soutenir le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance et à faire prendre conscience de l'occupation illégale de son territoire. Elle est membre de l'Observatoire des ressources du Sahara occidental (WSRW).

A. D./APS

Tunisie

Manifestation contre la pollution dans une cité industrielle du sud

Un millier de personnes ont manifesté dans la ville tunisienne de Gabès (sud-est) contre la pollution environnementale engendrée par le phosphogypse rejeté à la mer par les usines de transformation de phosphate, ont rapporté des médias. A l'appel de la campagne «Stop pollution», organisée par des représentants de la société civile et des partis politiques, un millier de personnes se sont rassemblées devant les unités de production du Groupe chimique tunisien GCT, protégées par les forces de sécurité, à Ghannouch, une localité à environ 3 km du centre ville de Gabès, selon les sources. Le CGT, implanté depuis les années 1970 à Gabès, est une société publique

exploitant les mines de phosphates et le retraitement de cette ressource naturelle servant en particulier à la fabrication d'engrais, déverse du phosphogypse dans la mer. Réputé être une frayère de la Méditerranée, le golfe de Gabès est très fortement pollué en raison de l'extraction et la transformation des phosphates, une industrie d'exportation cruciale pour les revenus de la Tunisie. La qualité de l'eau et la pollution de l'air mais aussi de la terre menacent notamment la santé des habitants ainsi que la faune sous marine. Défiant la canicule, les manifestants ont réclamé, vendredi soir, l'arrêt immédiat du déversement du phosphogypse dans la mer et la fermeture de ce dépotoir. «La fer-

meture de ce dépotoir est un droit», «Gabès subit une injustice! la pollution est causée par le gouvernement» ou encore «Nous voulons vivre! Nous voulons respirer», criaient les manifestants cités par l'AFP. «Il faut trouver des solutions radicales pour assurer un avenir environnemental sain pour les générations futures», a fait valoir un autre manifestant Nouredine Boukhrissi. Des maladies chroniques comme le cancer et l'asthme ont fait leur apparition au sein de la population (150 000 habitants) de Gabès en raison de la pollution, préviennent des experts.

Halim O.

Maroc/ Enlèvement, séquestration et corruption

Quatre personnes arrêtées à Salé dont un chef de police

Le juge d'instruction près la Cour d'appel à Rabat a ordonné, dans la nuit de vendredi à samedi, la mise en détention à la prison locale de Salé, de quatre individus, dont le chef d'un arrondissement de police, poursuivis pour enlèvement, séquestration et corruption et pour complicité, suite à leur audition dans le cadre de l'instruction préparatoire. Selon des sources judiciaires, la Brigade

nationale de la police judiciaire (BNPJ) a déferé, vendredi soir, les mis en cause, dont un entrepreneur, devant le procureur général du roi. Ils sont poursuivis pour «constitution d'une bande criminelle, excès de pouvoir, séquestration, enlèvement, corruption et complicité», chacun en ce qui le concerne, précise la même source. La BNPJ avait arrêté, mercredi dernier, un commissaire principal, chef d'un

arrondissement de police à Salé, en compagnie d'un autre individu, en flagrant délit de corruption et de complicité.

Chèque sans provision

Selon un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), le parquet près la Cour d'appel de Rabat avait ordonné à la BNPJ d'effec-

tuer les investigations nécessaires suite à une plainte accusant de chantage le responsable sécuritaire et un intermédiaire, sur fond d'une enquête au sujet d'un chèque sans provision. Les deux suspects, qui ont été arrêtés en flagrant délit alors qu'ils recevaient une somme d'argent du plaignant, ont été placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête.

Agences

Mauritanie Les autorités de Nouakchott interdisent un rassemblement en faveur de Doha

LE GOUVERNEMENT mauritanien s'est aligné sur les thèses saoudiennes à la suite de la rupture des relations diplomatiques entre celle-ci et le Qatar. Une décision combattue par une large frange de la population mauritanienne estimant que les autorités auraient dû jouer au rapprochement plutôt qu'à accentuer les divergences entre les deux pays du Golfe, rappelle-t-on. A cet effet, les autorités mauritaniennes auraient refusé de donner l'autorisation à l'organisation d'un regroupement en solidarité avec le Qatar, selon des organisateurs. Le regroupement prévu samedi après-midi à 16 heures à l'hôtel Alkhatat à tout simplement été annulé explique la même source. Cependant les organisateurs de cet élan populaire en solidarité au Qatar ont indiqué qu'ils tiendront une conférence de presse au siège du parti Hatem afin d'éclairer l'opinion publique sur cet état de fait.

R. M.



Migrants

Rome demande aux Européens d'ouvrir leurs ports

■ Le ministre italien de l'Intérieur a appelé hier les pays européens à ouvrir leurs ports aux bateaux secourant les migrants pour alléger la pression sur Rome, peu avant une réunion à Paris avec ses homologues français et allemand.

Par Rosa F.

Les trois ministres se retrouvent cette semaine à Paris pour discuter d'une «*approche coordonnée*» pour aider l'Italie à faire face à l'afflux de migrants, selon une source proche du dossier.

L'Italie fait face à «*une énorme pression*», a déclaré, dans une interview au quotidien *Il Messaggero*, Marco Minniti dont le pays avait menacé de bloquer l'entrée de ses ports aux bateaux étrangers transportant des migrants secourus en Méditerranée.

Les bateaux qui sauvent les migrants «*battent pavillon de différents pays européens*», a souligné le ministre, expliquant que des navires d'ONG, de l'opération navale européenne anti-passeurs Sophia et de l'agence européenne des frontières Frontex étaient impliqués, aux côtés des gardes-côtes italiens.

«*Si les seuls ports vers lesquels les réfugiés sont acheminés sont les ports italiens, cela ne marche pas. C'est le cœur de la question*», a-t-il dit.

«*Je suis un europhile et je serais fier si même un seul*

bateau, au lieu d'arriver en Italie, allait dans un autre port. Cela ne résoudrait pas le problème de l'Italie mais ce serait un signal extraordinaire» montrant que l'Europe veut aider l'Italie, a encore dit le ministre.

L'Italie se plaint d'être livrée à elle-même face à la crise migratoire et appelle ses partenaires européens à davantage de solidarité. Le pays a enregistré depuis le début de l'année plus de 83 000 arrivées de migrants, en hausse de plus de 19% sur la même période en 2016, en provenance de Libye pour la plupart. Les migrants sont ensuite transportés vers des ports italiens où ils sont hébergés dans des centres d'accueil dont la capacité est saturée.

La réunion de Paris doit regrouper à 18h00 GMT M. Minniti, ses homologues français Gérard Collomb, allemand Thomas de Maizière ainsi que le commissaire européen chargé des migrations Dimitris Avramopoulos.

«*L'idée c'est d'avoir une approche coordonnée et concertée des flux migratoires en Méditerranée centrale*» et «*voir comment on peut mieux*



aider les Italiens», en amont de la réunion informelle des ministres de l'Intérieur de l'UE prévue le 6 juillet à Tallinn en Estonie, avait indiqué vendredi à Paris une source proche du dossier.

Jeudi à Berlin, la chancelière allemande Angel Merkel et le président français Emmanuel Macron se sont tous deux dit prêts à mieux soutenir l'Italie.

Le ministre italien a indiqué que Rome pousserait pour déplacer en Libye le processus de demande d'asile, et pouvoir acheminer en toute sécurité en Europe les migrants qui seraient retenus. «*Nous devons distinguer entre ceux qui (...) ont le*

droit à une protection humanitaire et ceux qui ne l'ont pas», a-t-il dit.

«*Et sur la base des décisions faites par le HCR, nous devons nous assurer que les premiers peuvent partir pour l'Europe, alors que les migrants économiques doivent être rapatriés sur une base volontaire*», a-t-il expliqué. Selon les médias italiens, qui ne citent pas de source, Rome pourrait appeler à élaborer un code de conduite européen pour les bateaux de secours privés. Le *Corriere della Sera* affirme que les embarcations qui ne le respecteraient pas seraient «*saisies*». Selon leurs

détracteurs, les ONG attirent les trafiquants en croisant près des côtes libyennes. Les ONG affirment pour leur part qu'elles n'ont pas le choix, car les trafiquants abandonnent les migrants dans des embarcations précaires qui font naufrage dès qu'elles atteignent les eaux internationales.

Rome souhaiterait qu'un centre maritime régional supervise toutes les opérations de secours en Méditerranée, de la Grèce à la Libye en passant par l'Espagne, et répartisse les migrants parmi les pays européens, selon le *Corriere della Sera*.

R. F.

Venezuela

L'opposition marque dans la rue 3 mois de manifestations

L'opposition au président vénézuélien Nicolas Maduro a de nouveau manifesté samedi à Caracas, trois mois jour pour jour après le début de la vague de protestation dans laquelle 89 personnes ont péri.

Environ 3 000 personnes ont convergé vers l'autoroute qui traverse la capitale pour manifester leur soutien à Luisa Ortega, la procureure générale du pays qui, d'inébranlable partisane du chavisme – du nom de Hugo Chavez, président de 1999 à son décès en 2013 – est devenue l'une des plus dures critiques du président Maduro, héritier de Chavez.

M^{me} Ortega est privée de sortie du territoire, ses biens ont été placés sous séquestre, et elle doit comparaître mardi devant le Tribunal suprême de justice (TSJ, Cour suprême). Le TSJ, qui ses détracteurs accusent de servir le gouvernement, devra décider si la procureure générale peut être traduite en justice.

«*Tout le monde dans la rue pour empêcher et dénoncer cette manœuvre*», a écrit sur Twitter Freddy Guevara, vice-président du Parlement, la seule institution vénézuélienne contrôlée par l'opposition.

L'action en justice contre Luisa Ortega a été lancée par le député Pedro Carreno, un partisan du président Maduro.

M. Carreno assure que la pro-

cedure a «*menti*» en disant qu'elle n'avait pas approuvé la nomination de 33 magistrats, désignés selon elle irrégulièrement par le précédent Parlement à majorité chaviste, en décembre 2015.

De son côté, M^{me} Ortega accuse M. Maduro d'avoir imposé un «*terrorisme d'État*», en raison des violences exercées par les forces de l'ordre contre les manifestants.

La procureure est également hostile à la convocation par M. Maduro d'une assemblée constituante chargée d'élaborer une Constitution devant remplacer celle qui a été adoptée sous la présidence de Hugo Chavez.

M^{me} Ortega juge inacceptables certaines des modalités du processus de désignation des membres de l'assemblée constituante prévues par le camp de M. Maduro.

«*Nous devons nous organiser pour éviter l'élection de cette constituante*», a déclaré au cours de la manifestation un député de l'opposition, Carlos Paparoni.

M^{me} Ortega a remercié les manifestants de leur soutien. «*Votre confiance renforce notre lutte institutionnelle. La défense de la Constitution est la tâche de tous*», a-t-elle déclaré sur Twitter.

Initialement, Mme Ortega s'était démarquée pour la première fois du pouvoir de M. Maduro en dénonçant une rup-

ture de l'ordre constitutionnel provoquée par des décisions du TSJ réduisant les pouvoirs du Parlement.

«*Cette constituante, personne ne la soutient. Ils peuvent l'approuver, mais nous, nous restons dans la rue et nous poursuivons la défense civile*», a déclaré à l'AFP un manifestant, Alejandro Garcia.

Le mouvement de protestation contre M. Maduro a commencé le 1^{er} avril et se traduit par des manifestations quasi-quotidiennes.

Le bilan des violences qui l'accompagnent est passé samedi à 89 morts. Selon le parquet, quatre personnes sont mortes vendredi lors de manifestations organisées à Barquisimeto, une ville située à 350 kilomètres à l'ouest de Caracas.

Au cours des trois derniers mois, «*le plus important, c'est qu'une prise de conscience a eu lieu: nous devons tous mener bataille pour rétablir la démocratie*», a déclaré à l'AFP Patricia Valenzuela, médecin de 43 ans, rencontrée dans le cortège samedi à Caracas.

Le mouvement de colère populaire survient dans un contexte d'effondrement économique du pays pétrolier, ruiné par la chute des cours du brut, ce qui se traduit par de graves pénuries et une inflation galopante.



Points chauds

Déchirement

Par Fouzia Mahmoudi

Si le parti socialiste français semble vivre ses derniers moments, après les défaites historiques aux élections présidentielle et législatives et alors que les défections se multiplient, la droite n'est pas beaucoup mieux lotie, alors que de nombreuses figures de Les Républicains ont rejoint le gouvernement d'Emmanuel Macron ou de moins, soutenu l'action du nouveau président. Et la situation va de mal en pis à droite alors que la tension atteint des sommets. En effet, selon des sources internes il semblerait que le parti entend montrer aux «*traîtres*», pour reprendre l'expression utilisée par Philippe Goujon, qui rejoint la majorité présidentielle à un coût. Ainsi, le principal parti de l'opposition a décidé de «*bloquer les prélèvements automatiques*» des membres LR et Macron-compatibles du gouvernement et de la nouvelle législature dès le 1^{er} juillet. Sont principalement concernés le secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique, Sébastien Lecornu, le coprésident du groupe Les constructifs à l'Assemblée nationale Franck Riester et le contesté questeur Thierry Solère, qui a rafié sa position au Palais-Bourbon à Eric Ciotti, favori du parti LR pour le poste. La décision de bloquer ces cotisations est venue tout droit de Daniel Fasquelle, trésorier du parti réélu le mois dernier. Il avait déjà fait de même le 1^{er} juin dernier avec les ministres LR du gouvernement Édouard Philippe, Bruno Le Maire et Gérard Darmanin. Par ailleurs, les autres élus dits «*constructifs*», qui ont constitué leur propre groupe parlementaire au sein de l'Assemblée nationale, auront droit à quelques jours de répit. «*On leur accorde un délai*», affirme le trésorier LR selon lequel certains élus LR devenus constructifs «*sont en train de faire machine arrière*». Alors que le parti se déchire et souffre de la main tendue par Emmanuel Macron dès la fin de la campagne présidentielle, la question de l'exclusion des membres des Républicains qui ont rejoint la majorité présidentielle devrait se poser prochainement. Elle sera ainsi débattue le 11 juillet prochain, lors d'un nouveau bureau politique des Républicains. Une menace qui «*n'inquiète pas du tout*» Thierry Solère, mais qui laisse présager un remaniement de taille qui pourrait redéfinir le visage du parti de droite alors que Les Républicains ont déjà du mal à se positionner face au gouvernement multifacetés de Macron.

F. M.



Evocation

Hommage au poète de La Casbah Himoud Brahimi

■ Un hommage particulier a été rendu samedi soir au poète Himoud Brahimi par les Editions El Ibriz, en partenariat avec la Fondation Casbah et l'Association Lumières. En commémoration du 20^e anniversaire de sa disparition, des témoignages ont été partagés par sa fille et des gens qui l'ont côtoyé, saluant son parcours de poète et sa contribution dans l'enrichissement de la culture algérienne d'expression française.



Par Abla Selles

Une rencontre en hommage au poète Himoud Brahimi, plus connu sous le nom Momo, a été animée samedi à Alger par ses compagnons de route en commémoration du 20^e

anniversaire de sa disparition. Organisé par les Editions El Ibriz en partenariat avec la Fondation Casbah et l'Association Lumières, l'hommage a été marqué par la présence des amis et la fille de Himoud Brahimi, le «poète de La Casbah» comme le surnomment ses amis, aux côtés

de Belkacem Bababaci, président de la Fondation Casbah.

Ce dernier qui s'est étalé sur son parcours, se rappelle d'un homme «facétieux» et «passionné des lettres et des arts». M. Babaci témoigne que Momo, comme il se plaît à le surnommer, côtoyait de grandes figures

de la littérature, imprégnées de la culture algérienne à l'instar de l'écrivain et journaliste français Albert Camus ou encore l'écrivain et philosophe Garaudy.

Reputé pour être un homme qui intercédait entre les autorités et les citoyens de La Casbah, M. Babaci rappelle que Momo était «très attaché» au plus vieux quartier d'Alger d'où il est natif en 1918.

Il était, a-t-il encore rappelé, un des membres fondateurs de l'association «Les amis d'Alger» qui deviendra plus tard la Fondation Casbah.

De son côté, sa fille Doudja est longuement revenue sur le parcours d'un père «orphelin très affectueux et surtout studieux». Son père, raconte-t-elle, fréquentait les collèges français à Alger – alors sous occupation – sans toutefois y être inscrit. Encore adolescent, Momo, témoigne-t-elle, déclamaient des poèmes qu'il rédigeait lui-même. Doudja apprend à l'assistance que son père, «mordu» de cinéma, était un soufi.

Pour sa part, Hocini

Redouane Hamza, compagnon du défunt, évoque un poète, un père et un ami «modeste et humain», rappelant que l'influence du soufisme chez Himoud Brahimi s'est traduite à l'«identité suprême», un manifeste sur la théologique et philosophique sorti en 1958 en pleine guerre de Libération.

Il a également écrit plusieurs poèmes, recueillis et édités à titre posthume dont «Momo, les mots, le verbe et les paroles», un recueil de textes présentés par Jean-René Huleu, sorti en mars dernier aux éditions El Ibriz et «Momo, la magie des mots», autre recueil paru en 2006 aux éditions Alpha.

Himoud Brahimi s'est également illustré au cinéma dans le film «Tahya ya Didou» de Mohamed Zinet et «Taxi El makhfi» (Le clandestin) de Benamar Bakhti. Il décède en 1997 à Alger à l'âge de 97 ans.

A. S.

Rendez-vous culturels

Institut français d'Alger (Alger-Centre).

Jusqu'au 27 juillet :

Exposition de photographies «Entre ciel et mer» de Noël Fantoni.

Musée National d'Art Moderne et Contemporain d'Alger (MAMA)

Jusqu'au 13 juillet :

Exposition photo intitulée Ikbâl/Arrivées : «Pour une nouvelle photographie algérienne».

Auditorium de la Radio algérienne

8 juillet :

Dans le cadre des festivités du mois de l'indépendance de la Colombie, un concert sera organisé par Monica Danilov, accompagnée du pianiste Sergei Sychkov.

Salle El-Mougar (Alger-Centre)

Jeu 13 juillet à 20h :

Danse hip-hop «Ce que le jour doit à la nuit» de la compagnie Hervé Koubi. Entrée sur carte d'accès. Réservez à l'adresse :

dansehipop2017.alger@if-algerie.com

Galerie d'art Mohamed-Racim Du 2 au 22 juillet :

Exposition de l'artiste peintre Otmame Mersali Opéra d'Alger 4 et 5 juillet à 19h :

A l'occasion de la célébration du 55^e anniversaire de l'indépendance de notre pays, deux belles soirées seront organisées sous le titre «La symphonie de l'espoir» sous la direction du maestro Amine Kouider accompagné de la Chorale de la garde républicaine. Entrée gratuite.

Festival «Mawassem du cinéma arabe» en France

Trois films algériens au programme

Un film documentaire et deux courts métrages sont au programme du 3^e Festival «Mawassem du cinéma arabe» qui se tient à Paris jusqu'au 2 juillet, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Inauguré jeudi, ce festival accueille neuf longs métrages de fiction, deux documentaires et un programme de courts métrages.

Le long métrage documentaire «Hizam», dernière production de Hamid Benamra, est au programme de la manifestation avec «Oum Kalthoum, la voix du Caire», du Français Xavier Villetard. Sorti en 2016, «Hizam» aborde le thème de la féminité et du

rapport au corps de la femme, ainsi que le regard porté, en France, sur les cultures maghrébines et orientales. Ce film est le fruit de 16 années de tournage durant lesquelles le réalisateur a suivi la danseuse et chorégraphe algérienne Assia Guemra pendant ses cours de danse et ses spectacles. «Hizam» avait été présenté pour la première fois au Festival international du film du Caire en novembre dernier, avant de participer à la compétition du Festival du cinéma méditerranéen de Tetouan (Maroc).

Dans le programme court métrage, le Festival Mawassem prévoit également la pro-

jection de «Je te promets» de Mohamed Yargui et «Si Oran m'était contée» co-réalisé par Mohamed Filali et Ibrahim Naoufel qui seront présentés en même temps que «Et demain nous mangerons dans toutes sortes d'assiettes de porcelaine» de la Palestinienne Larissa Sansour, ou encore «En blanc» de la Libanaise Dania Bdeir. Le festival a également programmé les longs métrages de fiction «Mawlana» de l'Egyptien Magdi Ahmed Ali, «3000 nuits» de la Palestinienne Mai Masri, ou encore «Headbang Lullaby» du Marocain Hicham Lasri.

F. H.

X-Men

Quicksilver de retour dans Dark Phoenix

Quicksilver sera de retour dans «Dark Phoenix», le prochain long métrage de la saga X-Men, aux côtés d'un tout nouveau mutant incarné par Lamar Johnson. Le casting de «Dark Phoenix», le prochain épisode de la franchise X-Men s'étoffe, alors qu'Evan Peters vient officiellement de rejoindre la distribution

du long métrage signé Simon Kinberg. L'interprète de Quicksilver rejoint ainsi d'autres visages bien connus des fans de la saga, dont Michael Fassbender (Magneto), Jennifer Lawrence (Mystique) et James McAvoy (Professeur X) ainsi que les nouvelles recrues Sophie Turner (Jean Grey) et Tye

Sheridan (Cyclope).

L'acteur canadien Lamar Johnson rejoint également le casting d'X-Men, «Dark Phoenix», dans un rôle toutefois tenu secret pour le moment. Quant à l'interprète de la grande méchante, rien n'a été décidé bien que de nombreux médias américains annoncent que des discussions

sont en cours entre la production et Jessica Chastain.

Prochainement en tournage, «Dark Phoenix» sortira sur les écrans le 31 octobre 2018. Il sera précédé de deux autres films issus de l'univers X-Men : «Deadpool 2» (30 mai 2018) et «Les Nouveaux Mutants» (4 avril 2018).

R. I.

Prévue pour le cinq juillet à Oran

Une sortie pour découvrir Santa Cruz

Amis de l'Ouest, célébrez la fête de l'indépendance en découvrant un des sites les plus importants du patrimoine historique de la ville d'Oran : Santa Cruz.

Le mont connu pour son fort et son église ainsi que sa vue

imprenable sur Oran est l'endroit parfait pour passer une journée agréable, tout en apprenant plus sur l'histoire de la ville.

La sortie comprend une visite du fort et de l'église Santa Cruz. Une pause déjeuner et détente au mont Sidi Mhamed est égale-

ment au programme.

Pour un accès fixé à 600 DA par personne, le transport, la nourriture et les boissons seront assurés par l'organisation. Le nombre de places est évidemment limité, appelez donc dès maintenant ce numéro de télé-

phone pour réserver la vôtre : 0556 19 67 94.

Le paiement s'effectue après confirmation de la réservation au siège de Traducatel, sis 4 rue Bugeaud, Capitaine Hadri, parallèle au Consulat de France à Oran.



Tennis / Iris Ladies Trophy (Belgique)
L'Algérienne Inès Ibbou
 sur la liste d'attente



LA JOUEUSE de tennis algérienne Inès Ibbou, entièrement remise d'une blessure à la cheville droite, s'est portée candidate pour participer au tournoi «Iris Ladies Trophy», prévu du 17 au 23 juillet en Belgique, suivant le programme de compétition dévoilé samedi par les organisateurs.

Une compétition à 15 000 USD, sur les courts en terre battue du Tennis Club Charles-Quint (Bruxelles) et pour laquelle la jeune Algérienne espère être retenue.

Ibbou (18 ans) s'était blessée

à sa cheville droite fin mars dernier, alors qu'elle disputait un tournoi du Circuit pro-féminin à Le Havre (France). Une ancienne blessure qui s'était réveillée et qui avait obligé la championne d'Afrique 2015 à observer plusieurs jours de repos, avant d'effectuer une courte préparation, pour se remettre en jambe.

A cause de cette blessure, la sociétaire de l'Académie de Valence (Espagne) avait renoncé à plusieurs tournois à l'étranger, notamment en France, en Egypte et au Portugal.

R. T.

Saut à la perche hommes Boudchiche et Ouchni offrent l'or et l'argent à l'Algérie

LES PERCHISTES Réda Boudchiche et Youcef Ouchni ont remporté, samedi, à Tlemcen, les deux premières places dans la finale de leur épreuve, disputée dans le cadre de la 13^e édition du Championnat d'Afrique d'athlétisme, offrant à l'Algérie sa seconde médaille d'or et sa troisième d'argent.

Le premier a réalisé un saut de 4,30 m, alors que le second a effectué un saut de 4 m. Le Tunisien Sassi s'est contenté de la médaille de bronze avec un saut de 3,20 m.

Tout content de sa performance, Boudchiche a exprimé à

la presse sa joie d'avoir réalisé cette performance, malgré l'absence de réalisation du minima en présence d'un vent quelque peu fort sur le plateau de Lalla Setti.

«Le plus important est le titre en attendant mes progressions en prévision du prochain championnat du monde», a-t-il indiqué.

Pour sa part, Ouchni espère travailler davantage pour réaliser d'autres performances. «Ce premier titre m'encourage beaucoup pour l'avenir», a-t-il souligné.

G. O.

Athlétisme/Championnat d'Afrique-2017 (U20) Echos de la 13^e édition

ECHOS DE LA 13^e édition des championnats d'Afrique d'athlétisme U-20, qui se dispute depuis le 29 juin au stade de Lalla Setti de Tlemcen.

- La commission de communication du comité d'organisation de la 13^e édition des championnats d'Afrique d'athlétisme U-20, qui se dispute depuis le 29 juin au stade de Lalla Setti de Tlemcen, a atteint, samedi, sa vitesse de croisière en offrant aux journalistes les résultats et les photos des épreuves quasi en simultané sur son site.

Cette démarche a été bien accueillie par les professionnels de l'information et reçu la satisfaction des responsables de la Fédération africaine d'athlétisme, selon le président de cette commission Zerrouki Mohamed.

- L'épreuve de lancer de javelot femmes, dont la finale était prévue à 18h20 ce samedi, a été annulée en l'absence de participantes, a-t-on indiqué auprès des organisateurs.

En effet, seules deux représentantes de l'Ethiopie étaient inscrites à cette épreuve.

- Un contrôle d'inspection quotidien est effectué par la commission médicale en matière d'hygiène de la restauration servie à l'occasion de cette 13^e édition. Selon son président, le Dr Hassani Moulay, cette action est menée de concert avec la direction de la santé de la wilaya. Ce contrôle qui touche tous les endroits d'hébergement, concerne aussi bien la qualité des repas servis, que leur valeur calorifique.

R. N.

ES Sétif La préparation sur gazon synthétique et l'absence d'un stage spécial n'auront pas d'effet

■ La préparation sur gazon synthétique et l'absence d'un stage spécial pour la finale n'auront pas d'effet sur l'ES Sétif (ligue professionnelle 1 Mobilis de football) en finale de la Coupe d'Algérie qui l'opposera mercredi prochain (16h30) au stade 5-Juillet d'Alger au CR Belouizdad, a assuré samedi à Sétif, Kheireddine Madoui, entraîneur de l'ESS.



Au lieu du stage initialement prévu du 2 au 5 juillet au centre technique national de Sidi Moussa, l'ESS s'est contentée de faire sa préparation à Sétif entre le stade du 8-Mai 1945 et l'école nationale des sports olympiques qui dispose de toutes les structures et équipements de préparation, a indiqué le technicien sétifien dans une conférence de presse en marge de la présentation de la maquette de la coupe d'Algérie au siège de l'ESS, sis cité Beau marché.

A une question sur l'effet des conditions climatiques qui le cumul de titres par le club, Madoui a soutenu que les joueurs sétifiens ont la capacité de s'adapter à toutes les conditions y compris climatique estimant qu'être finaliste a en soi un effet motivant sur chaque joueur.

La finale sera pleine de suspens entre deux équipes qui ont été les meilleurs de la phase retour du championnat, a ajouté ce technicien durant cette conférence de presse co-animée avec le président du comité d'organisation de la Coupe d'Algérie

Ali Malek, le président du club Hassan Hammar, le capitaine d'équipe Abdelmoumène Djabou, le président de la société Black Eagle Azzeddine Arab et le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) Aziz Tahir.

Madoui a en outre relevé qu'à la différence de la finale ESS/CRB de 2012 durant laquelle il fut entraîneur adjoint au technicien suisse Alain Geiger, la finale de 2017 est pour lui «plus lourde de responsabilités, de pression et de l'impérative concentration sur les petites et grandes choses».

De son côté, Djabou a estimé que le match aura «un goût de revanche» pour le CRB, défait 2 à 1 en 2012, ajoutant que «nous nous attachons à bien préparer ce rendez-vous notamment sur le plan moral pour retourner avec la Coupe à Sétif et la volonté fera la différence».

Le président du comité d'organisation de la coupe d'Algérie a espéré, pour sa part, que cette finale puisse constituer une fête exemptée de tout dépassement, assurant que la concertation est menée avec toutes les parties

concernées pour ouvrir le stade à partir de 6h00 afin de faciliter l'entrée des supporters.

Il a, en outre, affirmé que le nom de l'arbitre qui dirigera le match n'a pas été annoncé et que les noms qui circulent actuellement ne sont que des «rumeurs», indiquant que l'arbitre sera un international algérien.

Le directeur de la jeunesse et des sports a invité, par ailleurs, les supporters à ne pas se déplacer vers le stade avant d'acquiescer leurs tickets, dont 25 000 seront vendus à Sétif, affirmant qu'après concertation avec la direction des transports, deux trains de 800 places chacun seront mobilisés pour le transport des supporters en plus d'un grand nombre d'autocars.

Le président de l'ESS a affirmé, au terme de la conférence de presse, que la crise financière qui secoue plusieurs clubs n'affecte pas l'ESS qui, a-t-il noté, poursuit normalement son opération de recrutement dont la priorité est de maintenir les piliers actuels de la sélection, «la meilleure en Algérie actuellement».

R. S.

CA Bordj Bou Arréridj

La préparation de la nouvelle saison est «professionnelle et étudiée»

Le président du club de football du Chabab Ahly Bordj Bou Arréridj (CABBA, Ligue 2 Mobilis), Moussa Merzougui, a qualifié de «professionnelle» et «étudiée» la phase de préparation de la saison prochaine au cours de laquelle l'équipe jouera l'accession.

«L'équipe combattra la saison prochaine pour l'accession en Ligue 1 Mobilis, tant souhaitée par les supporters. La phase de préparation se déroule de manière professionnelle et étudiée», a affirmé le même responsable à l'APS.

Le club a recruté plusieurs joueurs «expérimentés», notamment les défenseurs Redha Babouche (ex-CA Batna), Mohamed Zidane (ex-RC Relizane) et Khaled Bouhakak (ex-AS Khroub) qui, selon le président du CABBA, apporteront la valeur ajoutée en attendant de faire signer d'autres joueurs qui renforceront «prochainement» l'équipe.

Ce dernier est revenu par ailleurs sur le cas du nouvel entraîneur Liamine Bougherara, contacté par certains clubs mais qui a finalement décidé de res-

ter. «Il y avait quelques contacts avec certains clubs qui voulaient bénéficier des services de ce coach», assurant toutefois que «Liamine Bougherara qui a accepté de rejoindre l'équipe du CABBA pour une durée de deux ans, a décliné plusieurs offres séduisantes».

L'ex-entraîneur du DRB Tadjanenet gère personnellement l'opération de recrutement des joueurs au CABBA, a conclu la même source.

K. L.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tlemcen

Quatre morts et deux blessés dans un accident de la route

QUATRE MEMBRES d'une même famille, dont un nourrisson de quatre mois, sont morts suite à un accident de la route survenu dans la nuit de samedi à dimanche sur la RN 22, à l'entrée de la ville d'El Aricha, a-t-on appris de la Protection civile de la wilaya de Tlemcen.

Le drame s'est produit suite à la collision de la voiture qui les

transportait avec un camion-citerne de carburant. Deux autres passagers du véhicule léger, un garçon de 14 ans et une fillette de trois ans, ont été blessés, a-t-on ajouté de même source. Les dépuilles mortelles du bébé et des trois autres victimes, deux hommes et une femme, ont été déposées à la morgue de l'hôpital de Sebdu.

Ali G.

Transport aérien

Air Canada inaugure sa desserte Montréal-Alger

LA DESSERTÉ aérienne directe Montréal-Alger de la compagnie Air Canada a été inaugurée avec l'atterrissage dimanche matin d'un de ses aéronefs à l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger. L'avion est arrivé avec, à son bord, la vice-Première ministre du Québec, ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional et ministre de la Condition féminine, M^{me} Lisa Thériault, une délégation de femmes d'affaires canadiennes, ainsi que près de 200 passagers. La cérémonie d'accueil s'est tenue en présence du secrétaire général du ministère des Travaux publics et des Transports, Ali Hammi, du P-dg de la compagnie aérienne Air Algérie, Alleche Bakhouche, et l'ambassadrice du Canada à Alger, M^{me} Isabelle Roy. Cette liaison aérienne sans escale est désormais assurée par Air Canada rouge (filiale low cost de la compagnie canadienne Air Canada) mais uniquement durant la saison estivale 2017 et ce, dans une première phase. Les vols seront effectués à raison de quatre départs par semaine à partir de l'aéroport Trudeau-Montréal les lundi, mardi, jeudi et samedi, et de quatre départs d'Alger vers Montréal les mardi, mercredi vendredi et dimanche, a expliqué le représentant d'Air Canada en Algérie, Mehdi Sentissi. «Les vols ont commencé dimanche et se termineront le 29 septembre pro-

chain au titre de l'année 2017. L'année prochaine, la compagnie aura plus de vols», a-t-il avancé, en ajoutant que la communauté algérienne vivant dans la région du Québec est estimée à plus de 150 000 personnes. Ces dessertes estivales permettront à cette compagnie aérienne d'opérer une période d'essai avant de procéder à l'installation définitive de ses guichets à l'aéroport d'Alger et la mise en place de toute la logistique y afférente, a-t-on expliqué. En attendant l'ouverture d'agences de cette compagnie en Algérie, les billets Alger-Montréal peuvent être achetés au niveau des agences de voyages activant en Algérie. Cette nouvelle desserte directe, première du genre à être assurée par une compagnie aérienne canadienne, servira grandement les ressortissants algériens vivants au Canada, a indiqué M. Sentissi. Air Canada rouge devient ainsi la première compagnie aérienne canadienne à assurer la liaison directe et sans escale entre Montréal et Alger et aussi la première compagnie aérienne nord-américaine à desservir l'Algérie. Pour rappel, la liaison entre Alger et Montréal est assurée depuis 2007 par la compagnie nationale Air Algérie qui, au fil des années, a renforcé ses dessertes en augmentant le nombre de vols, notamment après l'accord accordé en 2013 par les autorités canadiennes pour le renforcement de la desserte.

Hania T.

Ouverture de la saison estivale 2017



Djalou@hotmail.com

Abdelmadjid Sidi Said à Tizi Ouzou

«Le nouveau code du travail est en discussion au sein de l'UGTA»

■ Le projet d'un nouveau code du travail est toujours en discussion au sein de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a déclaré, hier, le secrétaire général de la Centrale syndicale, Abdelmadjid Sidi Said.

Par Hamid M.

Il a rappelé, à l'ouverture des travaux du congrès de l'Union de wilaya de l'UGTA de Tizi Ouzou, que les discussions autour de ce projet lancées depuis trois ans se poursuivent toujours au sein de l'Organisation qui a tenu pas moins de 768 rencontres avec ses structures nationales et locales (fédérations et unions de wilayas) et ses partenaires dont des universitaires. Pour le patron de l'UGTA, il n'y a aucun texte relatif au code du travail faisant l'objet de discussions officielles avec le gouvernement. Il a expliqué qu'«au jour d'aujourd'hui nous avons les synthèses des travaux de ces deux groupes de travail, des universitaires et des syndicalistes, lesquelles sont en discussion pour aller vers un projet de l'UGTA».

Et en attendant ce nouveau code du travail, seules les dispositions contenues dans la loi 90 régissent les relations dans le monde du travail. Abdelmadjid Sidi Said n'a pas manqué de souligner que le projet en question ne fait pas partie du pro-



gramme du nouveau Premier ministre. Abordant le dossier des métiers pénibles, il a fait part de l'installation d'une commission au niveau central qui regroupe tous les médecins du travail et les syndicalistes tout en précisant que «l'UGTA a été mandatée par le gouvernement et le patronat pour présenter un dossier finalisé et discuté avec les fédérations». Les membres de ladite

commission se penchent depuis secteur par secteur, en vue de ficeler les propositions de l'UGTA en termes de nomenclature des métiers pénibles. A noter enfin que le secrétaire général sortant de l'Union de wilaya de Tizi Ouzou, Bachir Ramdhani, a été plébiscité par les congressistes pour un nouveau mandat à la tête de cette structure syndicale.

H. M.

Après la protestation des riverains à Amizour /Béjaïa

Le wali signe un arrêté de fermeture de la décharge

Les habitants du village M'helli (ex-village agricole) de la commune d'Amizour ont bloqué depuis près d'une semaine la décharge communale. Une action qui a été précédée par la coupure du CW21 reliant les communes d'Amizour et El-Kseur depuis la RN 26 la semaine dernière et des actions du même genre les mois précédents. Les mécontents protestent contre les colonnes de fumée qui enva-

hissent leurs maisons à chaque incinération des ordures par l'APC. Cette action de protestation qui n'est pas la première n'a pas été sans conséquences sur la collecte des ordures ménagères des habitants de la commune. Les ordures se sont amoncelées aux quatre coins de la ville et incommode les passants. Une situation qui constitue une menace sur la santé des habitants en ces temps de grandes chaleurs.

Les habitants de ce petit village avaient déjà protesté contre cette décharge et exigé, par le passé, sa délocalisation, mais faute de terrain pour implanter un centre d'enfouissement technique, l'APC a poursuivi le versement des ordures dans ce lieu et leur incinération. Ayant été saisi par les riverains, le wali a signé un arrêté de fermeture de la décharge jeudi dernier et l'APC avait été informée de cette décision. Le wali

a demandé à l'APC de chercher un endroit provisoire où jeter les ordures ménagères en attendant une solution définitive. Le P/APC s'est réuni jeudi dernier avec le mouvement associatif local et ils ont appelé les mécontents, à l'issue de la réunion, afin d'ouvrir la décharge en attendant une solution définitive. Ils ont relevé le fait que l'APC n'a pas osé déverser ses ordures, déplorant, par ailleurs, l'accumulation des

ordures dans les rues de la ville. La décharge existe depuis 40 ans et les mécontents ne sont là que depuis 2013. «Une commission de wilaya devrait être dépêchée à Amizour aujourd'hui», nous dit un élu. «On n'a pas de site de rechange même provisoire où déverser les ordures et nous demandons du temps pour trouver une solution», ajoute notre interlocuteur.

H. C.